

Nous sommes encore sans nouvelles d'Europe.— Nous avons reçu ce matin, par le *British America*, les journaux de Montréal d'hier, et la lettre ci-dessous de notre correspondant, par laquelle on verra que le patriotisme et la sympathie sont éteints à un tel point dans les Etats-Unis que les tribunaux ont enfin rendu justice à Mackenzie, Birdge et autres patriotes et qu'ils auront à célébrer le 4 juillet en prison.

(Correspondance de Montréal de la Gazette de Québec.)

Montréal, mercredi soir, 26 juin.

« Le *Saint-George* est arrivé ce matin vers 7 heures, avec le *Hampshire* à la remorque.

« La malle de New-York de dimanche est arrivée aujourd'hui, mais n'a rien apporté de plus récent d'Europe.

« L'*Albany Argus* de lundi annonce que le procès de W. L. Mackenzie, à Canandaigua, pour violation des lois de neutralité, s'est terminé vendredi. Le jury l'a déclaré coupable. « La cour (dit le correspondant de l'*Argus*), après avoir entendu « de la part de M. Mackenzie un exposé de quel- « ques circonstances qu'il présentait comme devant « motiver une mitigation de sa peine, l'a condamné « à dix-huit mois d'emprisonnement dans la prison « du comté de Monroe, et à dix piastres d'amende.»

« George W. Case a subi son procès cette après- « midi pour violation des lois de neutralité; il a été « déclaré coupable et condamné à une année d'em- « prisonnement dans la prison du comté d'Ontario, « et à vingt piastres d'amende.

« Plusieurs verdicts de culpabilité ont été rendus « dans la session actuelle de la cour de circuit, pour « violation des lois de neutralité, un, entr'autres « contre le général Birdge.»

NOUVELLES DE LA RIVIERE COLOMBIE.—La Gazette des îles Sandwich du 2 février annonce l'arrivée de la *Néride*, venant de la rivière Colombie (côte nord-ouest de l'Amérique), dont le capitaine informe l'éditeur qu'avant son départ de la rivière l'expresse était arrivé d'Angleterre, mais que, malheureusement, en passant un rapide le 22 octobre, une des chaloupes s'emplit et chavira, et MM. Banks et Wallace, deux botanistes anglais, qui voyageaient dans un but scientifique, se noyèrent, ainsi que Mme. Wallace, M. Lablac et ses deux enfants, outre trois autres hommes et trois de leurs enfants. M. Tod (le principal facteur), M. John McLaughlin, M. Forrest et MM. Blanchet et Demers (deux missionnaires catholiques du Bas-Canada) étaient tous arrivés sains et saufs à Vancouver le 24 novembre.

TEXAS.—Cette jeune république est menacée dans son existence par des ennemis intérieurs et extérieurs. Les créoles mexicains qui s'étaient joints aux colons américains pour établir son indépendance du Mexique, sont maintenant accusés de conspirer avec leurs anciens compatriotes pour la renverser. Ils subissent probablement le sort des espagnols qui avaient aidé aux mexicains à se rendre indépendants de l'Espagne, et qui en récompense ont été persécutés et finalement expulsés du pays.

Le correspondant du *Louisianais*, dans une lettre de Houston du 31 mai, après avoir donné les détails que nous avons déjà publiés sur le massacre des arpenteurs du gouvernement par un parti de mexicains et d'indiens entre Seguin et Bexar, ajoute, entr'autres, les réflexions suivantes :

« Ces particularités sont : 1° l'existence d'un vaste plan de conspiration entre l'armée mexicaine de Rio Grande et les diverses tribus indiennes qui peuplent le Texas; et 2° la part active qu'y prennent quelques-uns des mexicains de Bexar, auxquels la république a accordé le droit de cité pour avoir jusqu'ici, du moins en apparence, fait cause commune avec nous.

« La preuve de ces deux circonstances est contenue dans les correspondances que l'on a enlevées à l'ennemi dans la dernière attaque. Il reste démontré que Canizozo, commandant de l'armée centraliste de Matamoros, est depuis quelque temps en communication directe avec les principaux chefs des tribus, et celui qui est chargé de les soulever est un nommé D. Manuel Flores, dont ils devront suivre aveuglément toute les instructions, sous la promesse formelle qui leur est faite que s'ils parviennent à égarer tous les Texiens ou à les chasser du pays, ils en resteront à l'avenir les paisibles possesseurs et vivront perpétuellement en bonne harmonie avec le gouvernement de Mexico, qui leur donne l'assurance d'une amitié inaltérable.

« Le Texas était loin de se douter qu'il nourrait des ennemis dans son sein. Le soulèvement de Nacogdoches et les infamies commises par Cordova, paraissent nous mettre sur nos gardes et nous inspirent de la méfiance contre les Mexico-Texiens. Nous nous sommes endormis cependant sans prendre des mesures de précaution, et voici que nous nous réveillons face à face avec un grand péril, et sans être prêts à nous défendre; car il faut bon de vous informer que j'ignore jusqu'à quel point le plan de révolte peut être ramené parmi les Indiens; quel nombre Flores a réussi à séduire; quelles sont leurs ressources, et de quelle manière nous serons attaqués. Cette incertitude rend notre position insoutenable. Et notez bien qu'en outre de la conjuration qui s'ourdît contre nous, le bruit se répand, depuis quelques jours, et semble s'accroître de plus en plus, que les Mexicains méditent une nouvelle invasion contre le Texas; des forces considérables, assurément, réunies dans le royaume de Tampico, sont le commandement du général Bustamante, n'attendaient que la reddition de cette place pour marcher sur Rio Grande et passer de là au territoire texien. On porte le nombre de l'armée à 5,000 hommes; quelques personnes disent même qu'elle pourra s'élever à 6 ou 7 mille; le cas échéant, j'ignore complètement comment nous pourrions sauver le pays de la destruction qui plane sur lui.

« Non pas que je craigne que le Mexique ne s'empare jamais du Texas: une telle conquête est au-dessus de ses forces et de ses moyens d'exécution; mais vous savez que nos frontières sont mal gardées; que l'effectif de l'armée, dont le chiffre est au-dessus de 1000 hommes, est distribué par groupes isolés, sur un territoire immense, et qu'avant de le réunir en masse compacte et de le renforcer par les milices citoyennes, l'ennemi aura eu le temps de dévaster nos villes, piller nos villages, ruiner nos campagnes, et nous plonger ainsi dans le malheur et la désolation.

« Je ne m'abuse point à ce sujet: les ressources du Texas sont des plus précieuses. Il n'a pas d'argent; son papier n'a qu'une valeur nominale sur la place; ses dépenses augmentent de jour en jour, et nous ne pouvons nous retirer de cet état de souffrance et de gêne qu'à l'aide de la paix: or, la récolte actuelle perdue et la prochaine compromise, voilà plus qu'il ne faut pour détruire nos plus chères espérances. C'est notre coup de mort.

« Pour le moment je vous dirai franchement que nous sommes sur un qui-vive perpétuel. Nous avons à prendre des mesures contre les Indiens, à surveiller avec une scrupuleuse attention les menées des Mexico-Texiens, à nous préparer à faire face à l'in-

vasion de Bustamante; vous voyez qu'il y a là de quoi occuper une nation solidement assise: jugez donc quelle peut être notre besogne à nous, pauvre petit peuple d'hier.»

FLORIDE.—Décidément ce sera un fameux général patriote canadien T. S. Brown, le héros de Saint-Charles, qui rappartiendra la gloire d'avoir accompli l'œuvre de l'extermination des « enfants du soi » dans sa nouvelle patrie. Ce fut lui qui présida l'assemblée des citoyens de Talahassée où l'on résolut de ne point acquiescer au traité Macomb, et à la suite de laquelle le gouvernement territorial offrit une récompense de 200 piastres pour chaque tête d'indien qu'on lui apporterait. Voici deux des résolutions adoptées par cette assemblée de sauvages blancs :

« 4. Résolu que les indiens séminoles et les habitants de la Floride ne sauraient vivre en paix dans le même pays, et que s'il était ratifié un traité quelconque assignant un domicile à ces sauvages dans la Floride, ce traité n'existerait que sur le papier.

« 6. Résolu qu'il est du devoir de nos citoyens dans chaque comté de la Floride de se rassembler et de protester contre l'établissement des indiens dans la péninsule, et nous les invitons à s'unir à nous pour empêcher la ratification d'un tel traité.»

ARMEE DES ETATS-UNIS.—La gazette de Saint-Louis dit qu'un chirurgien militaire a dernièrement obtenu la permission de questionner les individus composant une compagnie de cinquante-cinq soldats sur les motifs qui les avaient portés à s'enrôler. Ils furent tous examinés séparément. Il résulte de cet examen que les neuf-dixièmes s'étaient enrôlés par suite de difficultés avec l'autre sexe; treize avaient changé de noms, et quarante-trois étaient plus ou moins ivres lorsqu'ils s'enrôlèrent. La plupart étaient des hommes de bonne éducation, et un tiers environ avaient tenu un rang élevé dans la société. Quatre avaient été avocats, trois médecins, et deux ministres.

« DECLIN DU PATRIOTISME ».—On lit sous ce titre dans l'*Oswego Herald* :

« Le *Freeman's Advocate*, qui s'imprimait à Lockport et qui était dévoué à la cause des soi-disant patriotes, a cessé d'exister, et nous apprenons que l'agitateur Mackenzie, dans une seule semaine, a eu à retrancher plus de 300 noms de sa liste de souscripteurs, et que son journal ambulancier et incendiaire va paraître à l'avenir diminué de la moitié de son format.»

« A l'heure qu'il est, ce journal est probablement aussi diminué de l'autre moitié.»

FARINE.—A New-York samedi dernier, la farine se vendait de 6 piastres 15 sous à 6 piastres 30 sous de notre monnaie.

LES DU GOLFE.—On lit dans la Gazette de Charlottetown (île du Prince-Edouard) du 4 juin :

« Il y avait 50 bâtiments pêcheurs américains à Georgetown samedi dernier, tous complètement chargés de hareng pris aux îles de la Magdeleine. On estime qu'ils en avaient 20,000 barils à bord. Ils ont mis à la voile dimanche au soir.»

« Le même journal annonce l'arrivée, par le bateau à vapeur venant de Miramichi, de plusieurs animaux importés d'Europe à grands frais par la société centrale d'agriculture, pour en améliorer les races dans l'île.»

MARINE ROYALE.—Le vaisseau de Sa Majesté la *Pique* a fait voile hier matin, vers 7 heures pour Halifax, et le vaisseau de Sa Majesté le *Madagascar* avant 8 heures ce matin, pour la même destination. Il ne reste plus aucun bâtiment de guerre dans le port.

ETRANGERS.—Malgré tout ce qu'on a dit des difficultés opposées aux communications entre nos voisins et nous par les mesures de sûreté que notre gouvernement a cru devoir établir sur la frontière, les étrangers respectables, qui savent que ces mesures ne sont pas dirigées contre eux, arrivent en foule avec la belle saison, quoiqu'un peu tardivement comme elle. Nos différents hôtels en sont déjà presque pleins, et quelques-uns même n'ont pu admettre tous ceux qui se sont présentés.

M. MACDONELL, avec M. le grand-vicaire ANGLAIS MACDONELL, son neveu, et le docteur ROLPH, du Haut-Canada, s'est embarqué ce matin sur le navire *Robertson*, capitaine Neil, en destination pour Liverpool. Le colonel MARSHALL s'est aussi embarqué sur le même bâtiment, qui est encore (à 4 heures après-midi) à l'entrée de la rivière Saint-Charles.

Le général sir JAMES MACDONELL, commandant des gardes, est allé à bord avec son parent, qu'il a combié d'attentions pendant son séjour à Québec. M. LEFRANÇOIS, ancien curé, accompagne aussi l'évêque, pour le bénéfice de sa santé, jusqu'au lieu où débarquera le pilote.

BATEAUX A VAPEUR.—Le *Canadian Eagle*, qui vient d'être réparé à neuf, prend la place du *John Bull* dans la ligne de la compagnie du Saint-Laurent. Il est arrivé de Montréal hier et repart ce soir à minuit.

Le *Patriote Canadien*, qui avait coulé bas dans la rivière Chambly l'hiver dernier, vient aussi d'être rétabli à neuf. Les dépenses pour le retirer de l'eau et le réparer se montent à environ £1000. Il commença dans les premiers jours du mois prochain à voyager entre Québec et Montréal. Son départ de cette dernière ville, à chaque voyage pendant les mois d'été, aura lieu à 6 heures du matin, afin de procurer aux voyageurs et surtout aux étrangers l'avantage de voyager de jour et de voir ainsi les campagnes qui bordent le fleuve.

CHEMIN DE METIS.—M. Stayer, directeur général des postes, A. Ritchie, A. L. Macdonner et G. Dixon sont nommés commissaires pour la réparation et l'amélioration de ce chemin, dans le district de Gaspé.

CÔTE DE LA POINTE LEVI.—Il a été fait, à la dernière session du conseil spécial, une allocation de £200 pour l'amélioration de cette côte. L'emploi de cette somme doit se faire sous la direction des commissaires nommés pour le chemin de Kennebec (M. W. B. Lindsay, Ch. De Léry fils, S. Leblanc, J. M'Kenzie et S. Hough.)

BUREAU DE MEDICINE DE MONTREAL.—Ce bureau vient d'être réorganisé; il se compose des docteurs W. Robertson, A. F. Holmes, J. Stephen, J. Crawford, Jean Baptiste C. Trestler, P. C. Leod, Olivier T. Bruneau, Guillaume Belin, Timoléon Quessel, F. C. J. Arnoldi, G. W. Campbell, A. Hall et S. C. Sewell.

POLICE DE LA BASSE-VILLE.—Nous apprenons que le grand hangar en pierre appartenant à M. Beaudou, près de la Bourse, a été loué par le gouvernement pour servir de poste à la police et de violon ou lieu de détention provisoire pour la Basse-Ville. On place maintenant des barreaux de fer à plusieurs des fenêtres.

COURSES.—Une assemblée des officiers et autres messieurs qui s'intéressent ordinairement à ces a-

musements, est convoquée pour lundi prochain à l'hôtel de Payne, à l'effet de nommer un comité pour faire des arrangements pour les prochaines courses de Québec.

"TRIFLES FROM MY PORT-FOLIO, or Recollections of scenes and small adventures during twenty-nine years' military service in the Peninsular war and invasion of France, the East Indies, including a Campaign in Nepal.—St. Helena, during the detention and until the death of Napoleon.—and Upper and Lower Canada; by a Staff Surgeon."

(Bagatelles extraites de mon portefeuille, ou réminiscences de scènes et de petites aventures pendant vingt-neuf ans de service militaire dans la guerre de la Péninsule et l'invasion de la France; dans les Indes-Orientales, y compris une campagne dans le Népal; à l'île Sainte-Hélène, pendant la détention et jusqu'à la mort de Napoléon; et dans le Haut et le Bas-Canada. Par un chirurgien d'Etat-Major.)

Tel est le titre d'un ouvrage qui sera mis sous presse dans cette ville aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs pour couvrir les frais d'impression, et qui promet une riche moisson de souvenirs et d'anecdotes. Il formera deux beaux volumes in-octavo, et coûtera 15s aux souscripteurs et 20s, aux autres.

On souscrit, aux bureaux de la Gazette et du *Mercury* à Québec, de la Gazette et du *Herald* à Montréal, du *Chronicle* à Kingston, et de l'*Albion* à New-York. Aussi, à la Bibliothèque de la Garnison à Québec, et aux Chambres des Nouvelles à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Kingston et Toronto.

SIGNAUX TELEGRAPHIQUES.—Comme il y a beaucoup de personnes qui ne connaissent pas les signaux employés au télégraphe sur le Cap, nous croyons leur faire plaisir en publiant le tableau suivant: Signaux en usage au Télégraphe répétéur sur le Cap-aux-Diamants, lorsqu'il signale des bâtiments venant d'en bas.

POUR LES BATIMENTS DE GUERRE.

| | | | | | |
|--|----------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|---|
| Un vaisseau amiral ou le pavillon de l'Union | Un vaisseau de ligne | Un vaisseau de 50 canons | Une frégate | Une corvette | Tout bâtiment de l'Etat, au-dessous d'une corvette. |
| au haut du mât du télégraphe. | un pavillon bleu | un pavil. rayé rouge et bleu | un pavillon rouge | un pavillon blanc | un pavillon jaune |

POUR LES BATIMENTS DU COMMERCE.

Des boules sur le télégraphe, du côté du fleuve, signifient des bâtiments à voiles carrées; du côté opposé, des goélettes, (schooners ou sloops), et le nombre des uns ou des autres est indiqué par la manière dont les boules sont placées: ainsi, pour cinq ou un moindre nombre de bâtiments, autant de boules sont placées une à une sur la vergue; lorsqu'il en a plus de cinq, les boules sont placées les unes au-dessus des autres; si c'est après du mât, elles comptent chacune pour cinq; si c'est au bout de la vergue, une boule au-dessous d'une autre compte pour six bâtiments.

Lorsqu'il y a un grand nombre de bâtiments à signaler, on emploie les signaux multiplicateurs suivants, qui placés au-dessous de tel nombre que ce soit de boules, indiquent qu'il faut multiplier ce nombre par celui que représentent les flammes respectives dans le tableau suivant:

| | | |
|--|-----|----|
| Une flamme bleue multiplie par | ... | 2 |
| — rouge — | ... | 3 |
| — blanche — | ... | 4 |
| — jaune — | ... | 5 |
| Deux flammes, 1 bleue et 1 jaune mult. par | 6 | 7 |
| — 1 rouge et 1 jaune — | 8 | 9 |
| — 1 bleue et 1 blanche — | 9 | 10 |
| — 1 rouge et 1 blanche — | 10 | |

Il en est de même quant aux bâtiments de guerre, lorsqu'une flamme est placée au-dessous du signal pour un tel bâtiment.

Pour un bâtiment à vapeur de l'Etat, on place deux boules sur le mât, au-dessus de la vergue.

Pour un bateau à vapeur du commerce, une boule sur le mât, au-dessus de la vergue.

Le BARREAU.—Il y eut hier une assemblée du Barreau de cette ville pour prendre en considération la nomination de M. COCHRAN, comme juge de la Cour du Banc du Roi. On y passa des résolutions désapprouvant cette nomination, en ce qu'elle était tombée sur un homme qui n'avait jamais pratiqué, et qui comme tel était regardé comme n'appartenant pas strictement au Barreau et ne pouvant posséder les connaissances légales, surtout en fait de pratique ou de procédure, indispensables chez un juge. Cette déclaration doit faire le sujet d'une représentation respectueuse au chef de l'exécutif, qui ayant été trompé par ses conseillers, se fera un mérite de revenir sur ses pas. Il y a eu unanimement parmi le Barreau dans l'occasion actuelle, à l'exception de deux Avocats, qui dépendent de l'exécutif. Cette démarche fait honneur à l'indépendance du Barreau, et qui dans le cas présent est l'organe fidèle de l'opinion publique, sans distinction de partis.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

24 Juin.

Barque Emma, Burgess, 20 Mai de London, à Pemberton, lest.

Brick Thomas Green, Buckham, 18 do. de Newcastle, à Atkinson & Cie. cargaison générale.

25.

Brick Nancy, Wilson, 6 Juin de Terrebonne, à Symes & Ross, lest.

Navire Rachel, Scott, 20 Juin de Gaspé, à D. Fraser, mardiers.

Barque Venus, Richards, 13 do. de St. John, N. B., à Le-Messurier & Cie. lest.

Brick Stern, Thompson, 13 do. de St. John, Terrebonne, do. do.

Frederick Young, Dixon, 17 Mai de Newcastle, pour Montréal, cargaison générale.

26.

Brick Wilkinson, Cartney, 24 Mai de Sligo, à Gilmour & Cie. lest.

Sugio, Gregg, 14 Juin de Terrebonne, à Pemberton, poisson.

Bell, Nicholson, 13 do. de do. à Gilmour & Cie. lest.

Monkwearmouth, Oswald, 10 do. de New York, à Levey & Cie. cargaison générale.

Goëtte Mentor, Davy, 13 do. de Miramichi, à Symes & Ross, harengs.

Mary, Bondrault, 18 do. de Rustigouche, à Gilmour & Cie. chanvre, 13 passagers.

Etat comparatif des arrivages, etc., depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 24 juin, dans les années 1838 et 1839.

| VAISSEAUX. | TONNAGE. | PASSAGERS. | |
|------------|----------|------------|-------|
| 1838..... | 487 | 157,169 | 3,390 |
| 1839..... | 477 | 157,668 | 1,327 |

Plus cette année, 10 Moins 199 Plus 2,062

MARIAGE.

Hier, à la chapelle St-Louis, par messire Hébert vicaire, M. J.-O. Grézier, maître-tonnelier, à dame veuve Doré, tous deux de Québec.

DECES.

A la Rivière du Loup, la semaine dernière, après une maladie de treize mois, qu'il a supportée avec résignation, M. François Garceau, à l'âge de 65 ans, universellement regretté. Il fut longtemps hôtelier aux Trois-Rivières.

Aux Trois-Rivières, mardi matin, 25 du courant, David Munro Bell, troisième fils de l'honorable Matthew Bell, âgé de 28 ans.

NOUVELLEMENT REÇUS ET à vendre par les soussignés : CINQUANTE-CINQ demi quarts de FLEUR extra-superfine à pâtisserie. C. A. HOLT & Co., rue Saint-Pierre. Québec, 26 juin 1839.

Si quelques-unes des personnes noyées le 12 février dernier sont retrouvées et que messieurs les curés de la campagne ou toute autre personne en aient connaissance, ils sont priés de prendre les informations ci-après, sur la personne de feu CHARLES FAUCHER, de St-Thomas, et de procurer à sa famille la consolation de l'inhumation à St-Michel, sa paroisse natale.

CHARLES FAUCHER, parti, lors de l'accident, culotte grise d'étoffe du pays avec une veste et un habit de chasse semblables; chemise de draps en flanelle anglaise, et chemise de deus en flanelle du pays. Il était de 5 pieds et 10 pouces et demi environ, et avait les cheveux blonds. Si le corps est déjà inhumé, les personnes sont priées d'en donner avis.

Toutes dépenses à cet effet seront payées. 25 mai 1839.

LES soussignés exécuteurs testamentaires de feu messire CHS. VINCENT FOURNIER, ancien curé de la Baie du-Febvre, donnent avis à ceux à qui il est dû par sa succession de produire leurs comptes, et à ceux qui lui doivent, de régler le montant de leurs dettes, dans le plus court délai.

Nicolet, 1er juin 1839.

J. RAIMBAULT, Ptre. Curé de Nicolet.

J. O. LÉPROHON, Ptre. Directeur du Séminaire de Nicolet.

Ch. HARPER, Ptre. Professeur au Séminaire de Nicolet.

LES soussignés, étant entrés en société sous la raison de CHARLES CAMPBELL & CO., se proposent de commercer comme Agents et Expéditeurs de Bois à cette partie de l'Anse de Silery qui était précédemment occupée par M. W. H. JERRY, ou ils seront en tout temps prêts à recevoir et à expédier toute sorte de Bois.

CHARLES CAMPBELL, HENRY LE MESURIER, Junior.

Québec, 24 mai 1839.

Le soussigné prend la liberté d'informer le public en général qu'il s'est établi comme BOUTILLER à son propre compte, dans le local ci-devant occupé par M. William Turner, et il se flâte, par une attention soignée et par la pureté de ses produits, et aux conditions de son tarif, d'obtenir une part à la faveur publique.

JOHN TURNER LILLIOT, Place du Marché de la Haute-Ville.

Québec, 31 mai 1839.

SOREL.

JEAN CREBASSA, écuyer, possédant une maison et dépendances amples et commodes au village de Sorel, près du débarquement des steamboats, se propose de prendre quelques pensionnaires, et il n'aura rien pu contenter ceux qui voudraient bien l'écouter, et sera très modéré dans ses prix.

Ceux qui désiraient passer la belle saison à une des plus jolies campagnes du pays, trouveront chez lui l'avantage de vivre dans une famille respectable, et toute l'aisance possible.

Sorel, 20 mai 1839.

SOCIÉTÉ FORMÉE.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et le public en général, que les affaires qui étaient ci-devant conduites par J. J. SIMS, se seront à l'avenir sous le nom et raison de SIMS & BOWLES.

Ils transportent maintenant leur magasin dans la grande maison neuve, au coin de la rue Hoop.

J. J. SIMS, J. BOWLES, junior, Apothicaires et Droguistes, place du marché de la Haute-Ville.

Québec, 1er mai 1839.

HORATIO CARWELL, Rue la Fabrique, No. 4.

INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il a maintenant en main un choix plus étendu qu'à l'ordinaire de marchandises, robes, unies et de fantaisie, reçues par l'Eleutheria, l'Emmanuel et autres vaisseaux, de Londres; et que désirant en effectuer promptement la vente, il les offre maintenant à des prix réduits, pour argent comptant ou à crédit pour peu de temps.

Québec, 8 juin 1839.

Le soussigné vient de débiter un grand assortiment de toiles d'Irlande de 2 et 4 1/2, brucebacks, toiles à draps de Russie de 10 1/2 et 12 1/2, toiles ouvrées de 6 1/2 à 10 1/2, ouvrées doublées, nappes, serviettes et carreaux en toile ouvrée, courtoisiers, courtoisiers de Manches, quelques courtpeignes impériaux d'étofe très-égarés, aussi mousses ondules et damasés, avec riches franges, carreaux de sonnettes et autres garnitures pour assortir, quelques patrons de riches tapis de Bruxelles, tapis de chanvre, tapis de Kidderminster, royal moleskins, un petit lot basins imprimés, nouvelle sorte d'imprimés pour rideaux et tours de lit, avec franges pour assortir.

H. CARWELL.

Québec, 8 juin 1839.

Nouveau Magasin de Marchandises sèches.

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs amis et au public qu'ils ont ouvert un magasin dans le local ci-devant occupé par M. Hobbs, rue St-Jean, n. 12, où ils viennent de recevoir et de débiter une importation de marchandises sèches appropriées à la saison, comprenant un assortiment de premier choix de marchandises à la mode, choisies par l'un des associés sur les meilleures places d'Angleterre et d'Ecosse.

L. BELLINGALL & CO.

N. B.—Point de second prix.

Québec, 28 mai 1839.

THOMAS HOBBS, Ebéniste, fabricant de Sofas et de Chaises, INFORME respectueusement ses amis et le public, qu'il a transporté son établissement à la HALLE DU NOUVEAU MARCHÉ RUE SAINT-PAUL, près la porte du Palais, où il a en vente un BEL ASSORTIMENT DE MEUBLES.

An quel il invite l'attention de tous ceux qui désirent acheter des MEUBLES de la meilleure qualité et à bon marché. Ses Salles d'exposition sont dans la Halle du Marché, et ouvertes en tout temps pour l'inspection du public. (On entre par l'un ou l'autre bout de la Halle.) MEUBLES PRIS EN ECHANGE.

Fournitures pour funérailles aux plus bas prix.— Corbillard et Drap mortuaire à louer.

N. E.—T. H. recevra des Meubles à vendre à commission de gré à gré. Il fera aussi des ventes à l'encan lorsqu'on le demandera.

Avances faites à des conditions libérales.

Québec, 27 avril 1839.

Le plus haut prix donné pour les vieux SOUS par J. H. GALBREATH, à sa Fonderie, rue St-Paul, en face du nouveau Marché.

Québec, 8 avril 1839.

GRAINE DE LIN.

LES soussignés donneront le plus haut prix du marché pour de la graine de lin livrable maintenant ou à l'ouverture de la navigation.

HENDERSONS & Co.

Québec, 12 mars 1839.

A vendre, au bureau de la Gazette de Québec.

JOURNAL HISTORIQUE des Evénements arrivés à St-Eustache, pendant la Rébellion du comté de Lac-des-Deux-Montagnes, depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre, jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement établie.—Par un Témoin Oculaire.

Québec, 5 juin 1838.

AVIS AUX MARINERS ET AUTRES INTERESSES.

Il a été déposé une Bouée Noire au bout de l'Est du Banc de l'œuillet, dans trois brasses d'eau à mer basse dans les hautes marées, avec les amarres et gisements suivants, savoir : Maison de McPherson, N. N. O. 1/2 O.; Cap St-Ignace, S. S. E. 1/2 E.; l'île aux Oignons s'étendant à l'E. de la marque des hautes marées au bout N. E. de l'île aux Oies, et la pointe N. du Pier de Pierre s'étendant au S. de l'île aux Oies.

Il a été aussi posé une Bouée Noire sur un bas-fond appelé Channel Patch dans la Traversée du Sud, dans trois brasses d'eau à mer basse dans les hautes marées, avec le côté nord du récif de l'île aux Oies et le côté nord du Pier de Pierre gisant en ligne au S. O. 3/4 O., ce dernier à la distance de 21 milles; le côté nord de l'île aux Oies, y Boë, gisant en ligne S. O. par O. 3/4 O., et l'Eglise de Saint-Jean S. E. 1/2 S., à la distance de 20 milles.

La Bouée Rouge dans la Traversée a été descendue plus bas sur la pointe S. O. du bas-fond vis-à-vis de Saint-Roch, dans environ trois brasses d'eau à mer basse, avec l'Eglise de St-Jean gisant S. 1/4 O., l'Eglise de St-Roch E. 1/2 N., et le rocher haut à l'extrême S. O. du récif de l'île aux Oies s'étendant d'un ou deux degrés au nord du Pier de Pierre, et environ à quatre milles du Phare Flottant, gisant l'un par rapport à l'autre N. E. 1/2 N.

Attesté,

LINDSAY & MUIR, Greff. M. T. Q.

Maison de la Trinité. Québec, 21 juin 1839.

MAISON DE LA TRINITE, Québec, 14 juin 1839.

ON fait savoir que LOUIS-JOSEPH LAVOIE, pilote No. 150, pour et au-dessus du Havre de Québec, a été ce jour lui suspendu de ses fonctions de pilote pour l'espace de deux années à compter de ce jour, après qu'il lui eut subi un examen sur sa capacité comme pilote avant d'être réhabilité, pour avoir, dans le matin du 29 mai dernier, fait venir la barque James Bailly en contact avec le Phare Flottant pendant que celui-ci était à sa station dans la Traversée.

Attesté,

LINDSAY & MUIR, Gr. M. Tr. Q.

A VENDRE OU A LOUER, 34 ACRES, 1 perche et 14 piéds de TERRE dans l'augmentation du town-ship de Caxton, d'une qualité supérieure; sur ce lo-pin de terre sont trois sources d'eaux minérales récemment découvertes, les plus abondantes de l'Amérique Septentrionale; au dire des hommes de l'art, elles sont d'une qualité supérieure et ne le cèdent en rien à celles de la Europe et de ce continent, elles sont situées à 44 heures des Trois-Rivières, il est très facile d'y établir une communication. Les personnes qui voudront l'exploiter soit en les achetant ou les louer trouveront des conditions favorables en s'adressant au soussigné, le propriétaire. On ne peut s'en faire une idée satisfaisante qu'en les visitant.

E. L. PACAUD.

Trois-Rivières, ce 27 mai 1839.

A LOUER, LA MAISON et dépendances, rue Saint-John Jean, ci-devant appartenant à Madame JOHN GRAYES. Pour les conditions, s'adresser au soussigné propriétaire.

T. C. AYLWIN.

Québec, 22 février 1839.

A VENDRE OU A LOUER, LA MAISON et autres bâtiments avec M. J. JARDIN, sur les rues St-Stanilas, St-Ange et St-Hélène (ci-devant au juge Pélée) à présent occupés par le capitaine TYLDER, de l'Artillerie Royale.—S'adresser au propriétaire.

J. NELSON.

Québec, 1er février 1839.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: DEUX CENTES QUARTS FLEUR superfine, des moulins de Grantham, article très-supérieur.

Wm PRICE & Co.

Québec, 19 juin 1839.

EN VENTE: VINGT-TROIS pipes vin de Porto 20 barriques sucre raffiné simple et sucre royal 17 tonnes méliasse 5 barriques et 7 tierces cassisade brillante 10 do de genièvre d'Hollande supérieur 70 caisses thé Twaikay 100 boîtes do do 90 do de Hyson-Skin 20 caisses do Souchow 10 do de Congou 20 do de Boui 20 paniers filenecrie 4 boucaux contenant des services à dîner 20 paniers verre à vitres (crown-glass) et en saumon 1000 boîtes et 1200 demi-boîtes vin 1/2 sur 8 1/2, 10 sur 8, 14 sur 10, 15 sur 10, 9 1/2 sur 8 1/2, 10 sur 9, 12 sur 9, 8 1/2 sur 6 1/2 20 barils saindoux 4 boucaux peinture vert de Brunswick brevetée 25 boîtes sucre candi.

SYMES & ROSS, rue St-Pierre.

29 mai 1839.

SE débarquent du Lotus et du Dorchester, et à vendre par le soussigné : Fer anglais en barre et en baguettes, tôles, fer à cercles, clous de Charbon et de fer blanc, pelles et bûches, plomb à fumer, plomb en feuille, en barre et en saumon, plomb à tirer, rouge de plomb et blanc de plomb, sac, fromage de Cheddar, Berkley, Truckles et Gliner, vin de Porto et de Xères en barriques et quarts, vin de Champagne.

—Aussi— Chaînes—cables éprouvés à patente et ancres Chânes d'écoute, et d'itages Chânes coupés, bleu de Waterford Huile de lin bouillie et crue Mastic, &c. &c.

CHRISTIAN WURTELE, rue Saint-Paul.

Québec, 13 mai 1839.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS: WHISKEY de Montréal, de différents degrés de force, Genièvre de Hollande, Muscades Orges mondé et pois fendus Savon de Montréal de la meilleure qualité Taoc en torquette et cigares Pipes T. D.

CRELMAN & LEPPER.

Québec, 8 mai 1839.

NEUVAINE EN L'HONNEUR DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

CINQUIÈME EDITION. En gros caractères.—Reliée en mouton, Avec l'Ordinaire de la Messe, prières de la Communion, les Vespres du Dimanche et les Complet, Saluts pour tous les jours de la Neuvaine, Prières diverses pour les visites du St-Sacrement, &c. &c.

A VENDRE, au bureau de la Gazette de Québec

Prix 1s., ou 10s. la douzaine.

Québec, 2 février 1839.

GAZETTES DE QUEBEC.—On demande les ANNÉES 1764, 1765 et 1784, pour lesquelles il sera donné un prix libéral, au bureau de la Gazette de Québec, rue de la Montagne.

On peut se procurer au même lieu, à un prix modéré, des exemplaires des années 1766, 1767, 1769, 1773, 1774, 1781, 1790, 1791, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1811, 1815, 1816, 1817, 1818, 1820, 1821, 1822, 1823, 1825, 1826, 1827, 1829, 1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, pour compléter des séries.

Québec, 28 janvier 1839.

Imprimée et publiée dans la Basse-Ville